



Quest ce qu une enquete sociale

Par **manon**, le **16/04/2012 à 16:55**

Bonjour,
que va me poser comme question le psy lors de l'enquête sociale?
PEUT ON REFUSER L'ENQUETE SOCIALE?
QUE SE PASSE T IL SI L'UNE DES PARTIES REFUSE L'ENQUETE SOCIALE?

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 17:02**

Bonjour,
En principe une enquête sociale est effectuée par une Assistante Sociale.
Pour quelles raisons le Juge a-t-il ordonné une enquête sociale ?
Cdt

Par **manon**, le **16/04/2012 à 17:45**

UN PSY POUR ENQUETE SOCIALE CAR LA FILLE DE MON MARI NE SOUHAITE PLUS VENIR CHEZ NOUS DEPUIS 2009. elle ne sait pas vraiment pourquoi mais est perdue sans sa maman
APRES AVOIR ETE AU TRIBUNAL POUR UNE REVALORISATION DE PENSION ET LA MAMAN VOULAIT UN DROIT EXCLUSIF DE GARDE ET HEBERGEMENT MON MARI LE PAPA S'EST DEFENDU EN DISANT QUE C'ETAIT SA FILLE QUI NE VOULAIT PLUS VENIR ET LA JUGE SOUHAITE QU'ILS REPRENENT DES contacts PERE-FILLE .
mais je pense que cela va être difficile .il a essayé de l'appeler mais elle ne veut pas lui parler.

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 18:00**

Il est inutile d'écrire en majuscules. C'est très désagréable pour les personnes qui vous lisent.
Vous ne pouvez pas refuser une enquête sociale.
Cette enquête sociale aura lieu et chez la fille de votre mari et chez vous.
Quel âge a cette enfant ?
Est-ce que votre mari a pu discuter avec la Maman ? Pour l'instant, qu'il n'essaie pas de téléphoner à sa fille, elle va considérer ceci comme du harcèlement.
Il faut attendre le résultat de l'enquête sociale.

Par **manon**, le **16/04/2012 à 18:19**

la maman a refusé l'enquête sociale pourtant.
le dialogue n'est pas possible pour le papa et la maman.
Sa maman est avec quelqu'un qu'elle considère comme son papa.
la juge a dit de tenter un dialogue mais je pense que cela va être difficile car à 9 ans cela va être difficile de quitter sa maman 1 week sur 2 de plus le papa a beaucoup été blessé car elle n'a jamais été attachée à lui et lui s'est détaché aussi et pour l'instant ne souhaite pas la revoir à la maison il veut bien établir un dialogue mais pas plus

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 18:25**

Le père a aussi très certainement sa part de responsabilité quant à l'attitude de sa fille.
Des parents qui ne sont pas capables de mettre de côté leurs divergences pour discuter de leur enfant, c'est grave....

Par **manon**, le **16/04/2012 à 18:58**

certainement ..mais la maman a fait aussi en sorte de garder sa fille pour elle
elle a fait une fille pour elle ...d'ailleurs elle ne porte pas le nom de son papa

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 19:06**

Si elle ne porte pas le nom de son père, c'est parce que le père a tardé à la reconnaître.

Par **manon**, le **16/04/2012 à 19:12**

nonelle ne voulait pas pour avoir les allocations enfin le + d'argent possible c'est une des raisons de leur séparation
elle ne travaillait pas ...ne travaille toujours pas c'est pourquoi une revalorisation de pension

Par **Marion2**, le **16/04/2012 à 19:30**

Si le père voulait reconnaître l'enfant rapidement, il le pouvait.rnrnLe père a reconnu l'enfant quand même ?

Par **manon**, le **16/04/2012** à **19:50**

le papa a reconnu l'enfant mais elle ne porte pas son nom

Par **Marion2**, le **17/04/2012** à **07:58**

C'est normal puisqu'il a reconnu l'enfant après la mère.rnrnCdt